

BESOIN DE VOUS RACCORDER AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ OU DE GAZ NATUREL ?

Votre nouveau raccordement en **6 ÉTAPES**,
à réaliser par **vous**  ou par **ORES** 

ÉTAPE 1



Vous complétez le formulaire de demande sur **www.ores.be**.



ÉTAPE 2



Après avoir confirmé votre demande, **ORES** vous envoie une offre de prix pour le raccordement.

ÉTAPE 4



ORES planifie avec vous la date de réalisation du raccordement.

ÉTAPE 3



Vous marquez votre accord sur l'offre de prix reçue en réglant le montant proposé.

ÉTAPE 5



Vous réalisez les travaux préparatoires. Si vous le souhaitez, ORES peut les réaliser pour vous via le Service plus : **info.ores.be/plus**

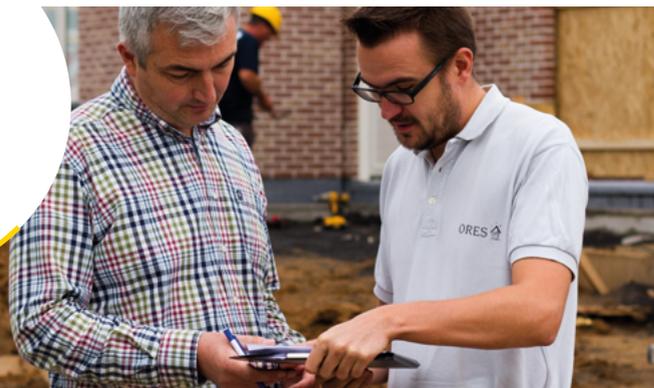
ÉTAPE 6



ORES réalise le raccordement, la pose du compteur et la mise en service.



ORES vous accompagne dans votre démarche



Nos équipes sont là pour vous faciliter la vie !



Dès réception de votre demande de nouveau raccordement, un **conseiller clientèle** prend en charge votre dossier. Il/elle est là pour vous aider et vous accompagner dans chacune des étapes.



TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Préparez vos travaux en toute sérénité avec Michel. Il vous expliquera en **vidéos** les démarches techniques et administratives que vous devez réaliser avant le passage d'ORES. Retrouvez toutes les informations sur : info.ores.be/preparer-vos-travaux.
- Faites appel au **Service plus**. ORES prend en charge l'ensemble des travaux : info.ores.be/plus



Besoin de trouver un électricien ou un installateur gaz dans votre région ? ORES vous propose une liste de **partenaires** experts dans le domaine sur info.ores.be/partenaires.

Des questions ?



Consultez notre site internet www.ores.be
ou contactez-nous par téléphone au **078/15.78.01**

(du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
et le samedi de 9h00 à 13h00 / sauf les jours fériés)